

SKEA®

Fongicide - Prothioconazole 250 g/L



Efficace contre les principales maladies fongiques



Homologué sur blé, orge, colza et Lin



Mélange possible avec une large gamme de fongicides



SKEA® est issu des laboratoires Life Scientific

Pour plus d'informations :

lifescientific.com/fr/products/fr-fr/SKEA

lifescientific 
FRANCE

SKEA®

Fongicide - Prothioconazole 250 g/L

Un produit central dans les programmes fongicides

→ Efficace sur un large spectre de maladies fongiques

→ Homologué sur céréales à paille, crucifères oléagineuses et lin

De multiples associations possibles avec les fongicides du marché

* Les mélanges extemporanés doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur.

Une substance active rapidement à l'abri du lessivage

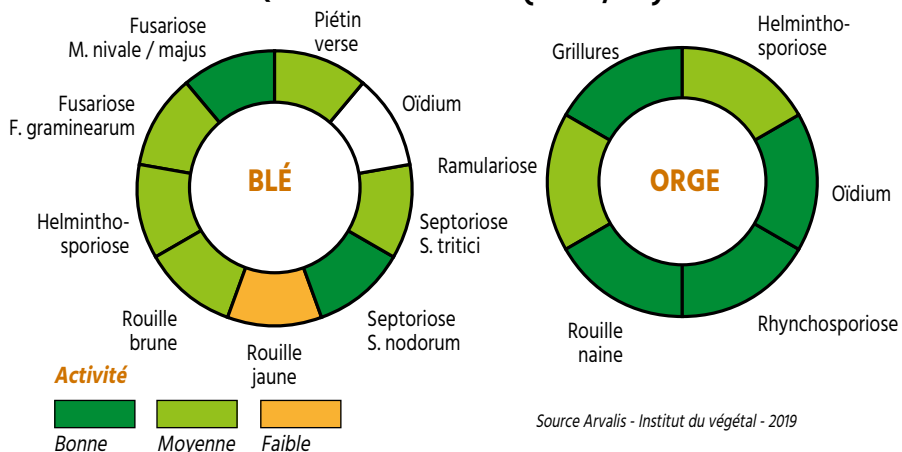
→ Diffusion rapide de la molécule dans la plante

Utilisable sur orge de Brasserie

PRÉSENTATION

- Composition : 250 g/l de prothioconazole
- N° d'AMM : 2190041
- Formulation : Concentré émulsionnable (EC)
- Classement : H319, H335, H410
- Délai de rentrée dans la parcelle : 24 heures
- Emballage : un bidon de 5 litres
- IFBM : SKEA® est utilisable dans les orges destinées à la brasserie

SPECTRE TECHNIQUE SUR BLÉ ET ORGE (200 G/HA)



EXTRAIT* DU TABLEAU DES USAGES

Culture	Cible	Dose homologuée (L/ha)	Nombre maxi d'appli.	Conditions d'emploi	Délai avant récolte (DAR)	ZNT par rapport aux points d'eau
Céréales à paille : Avoine, Blé dur, Blé tendre, Épeautre, Orge, Triticale	Piétin verse	0,8 L/ha	1 application par an	-	35 jours	5 mètres En cas de ruissellement possible sur la parcelle traitée, prévoir un dispositif végétalisé non traité d'une largeur de 5 mètres par rapport aux points d'eau.
Avoine	Oïdiums, rouille couronnée	0,8 L/ha	2 applications par an	2 ^{ème} application après le stade BBCH 30 (début montaison)	35 jours	
Blé dur, Blé tendre, Épeautre, Triticale	Fusarioses, oïdiums, rouilles, septorioses					
Orge	Fusarioses, helminthosporiose, oïdiums, ramulariose, rhynchosporiose, rouille naine					
Seigle	Rhynchosporiose, rouilles					
Crucifères oléagineuses : Colza, Cameline, Moutarde, Navette, Chanvre, Bourrache, Lin	Cylindrosporiose, sclérotiniose	0,7 L/ha	2 applications par an	2 ^{ème} application après le stade BBCH 20*	56 jours	
	Oïdiums	0,7 L/ha	2 applications par an	Entre les stades BBCH 30 et 80**	56 jours	

* L'étiquette du SKEA® vous donnera l'ensemble des usages

* Après le stade BBCH 20 (BBCH 20 = pas de pousses latérales) : traiter à partir du développement des pousses latérales. Pour le lin : traiter à partir du stade BBCH 20 "début de ramifications basales".

** Entre les stades BBCH 30 et 80 : entre le stade "début de l'élongation de la tige principale : pas d'entre-nœuds (rosette)" (BBCH 30) et le stade "début de la maturation : les graines sont vertes et remplissent les siliques" (BBCH 80).

SKEA® - 250 g/l prothioconazole - AMM n°2190041 - Détenteur d'homologation : Life Scientific Ltd. - ® Marque déposée Life Scientific Ltd

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, catégorie 3 : Irritation des voies respiratoires - Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, catégorie 1 - Toxicité chronique pour le milieu aquatique, catégorie 1.

Attention - H319 Provoque une sévère irritation des yeux. - H335 Peut irriter les voies respiratoires. - H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P102 Tenir hors de portée des enfants. P261 Éviter de respirer les embruns de pulvérisation. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P312 EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. P501 Éliminer le contenu / le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. En cas de ruissellement possible sur la parcelle traitée, prévoir un dispositif végétalisé non traité d'une largeur de 5 mètres par rapport aux points d'eau. SPe3 Pour protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou sur www.lifescientific.com/fr/

Life Scientific France - 11-13 rue des Aulnes - 69760 Limonest - 04 69 98 23 41
Distribution produits phytos pro - Siret : 840 763 056 000 24 - TVA : FR23 840 763 056.
www.terza-rima.com - Photos : ©Life Scientific - Adobe Stock ©denisveselyxx - V0321



lifescientific
FRANCE

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.